

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Trois questions à la responsable provinciale de la Famille...

...Marie-Emilie Iwangou Olago : "Je souhaite que le Fnas vienne en aide aux jeunes filles après leur formation"

Propos recueillis par **Esaië NDILO-ROUM**
 Lambaréné/Gabon

L'union. En quoi consistent vos missions ?

Marie-Emilie Iwangou Olago : merci de me donner l'occasion de parler dans vos colonnes de mon administration. Le service provincial que je préside est sous la tutelle du ministère de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale. Les missions qui lui sont assignées se trouvent à trois niveaux. Au titre de la Famille : vulgariser et mettre en œuvre les orientations du ministère en matière de la famille et de la promotion de la femme ; informer et encadrer les populations de manière à susciter en elles l'esprit associatif et d'entraide ; initier toutes actions propres à favoriser la promotion, la consolidation et l'épanouissement de la famille ; apporter aux familles une assistance et des conseils dans l'accomplissement des formalités de la vie civile ; recueillir les attentes des populations, afin de proposer des mesures visant le bien-être familial ; adresser tous les trois mois, à la direction des services provinciaux, un rapport d'activités. Au titre de la Promotion de la femme, il faut informer les femmes de leurs droits et de leurs devoirs en leur expliquant la politique du gouvernement en leur faveur. Promouvoir, orienter et coordonner les initiatives

des femmes. Tenir et assurer la conservation des archives du département au plan local. Assister les femmes dans l'accomplissement des formalités de la vie civile, juridique, économique et sociale. Etudier et proposer des solutions propres à rendre le travail de la femme rurale plus facile et plus rentable. Etablir un fichier par branche d'activités. Etudier tous les aspects psychologiques et sociologies de la société gabonaise. Susciter la formation des associations féminines et en assurer la coordination. Recenser l'initiative privée des femmes dans le domaine de PME. Etablir et tenir à jour un calendrier général des actions en cours et futures. Encourager les femmes à se livrer à des activités culturelles, artistiques et traditionnelles en vue de sauvegarder la littérature orale.

Enfin, au titre de la veuve et de l'orphelin : identifier des veuves et des orphelins par le biais du recensement ; informer sur le droit et devoir par le biais du parcours administratif du conjoint survivant ; intervention en milieu hospitalier. Accompagnement dans l'introduction des dossiers au niveau du tribunal. Accompagnement dans l'établissement des actes juridiques. Et enfin, organiser des causeries contre la spoliation et les attaques vampiriques.

Quelles sont les activités déjà menées par votre structure depuis sa création en 1999 ?

Nous avons ouvert un centre d'apprentissage féminin au sein du service. Car à notre arrivée, nous avons constaté, sur le terrain,



Marie-Emilie Iwangou Olago : "Nous avons ouvert un centre d'apprentissage féminin au sein du service".

avaient de gros problèmes, et que l'oisiveté, le vagabondage sexuel et l'alcoolisme étaient leur seule préoccupation. C'est au cours d'une des causeries dont le thème était axé sur les grossesses précoces, animé par le Dr Diallo, de l'hôpital régional, que le besoin s'est fait sentir. Et le centre a été ouvert. Dans ce centre, nous les formons à la couture (activité principale), à la broderie, à la vannerie, à la décoration et à la restauration.

Quelle a été votre contribution, le 8 mars dernier, à la Journée internationale des droits de la femme ?

Comme nous n'avons pas de moyen de réaliser de grandes choses, les filles ont fait une exposition-vente des produits réalisés par elle au service. Mais il n'y a pas eu assez de visiteurs. Par ailleurs, je rencontre de multiples difficultés pour l'encadrement de ces jeunes filles : insuffisance de matériel de travail, vétusté des machines à coudre et de la batterie de cuisine. Je souhaite que le Fnas (Fonds national d'aide sociale, ndlr) vienne en aide à ces jeunes filles, par la prise en compte de la maîtresse de couture qui les encadre toute l'année, de même que les filles après leur formation.

qu'il y avait beaucoup de filles et de filles-mères économiquement faibles. A la première année en 2010, nous avons commencé avec 10 candidates. En 2011-2012 : nous avons enregistré 21 jeunes filles. En 2012-2013 : 30. 2013-2014 : 60 jeunes filles. 2015-2016 : 10 jeunes filles et en 2016-2017, nous n'avons enregistré que 5 jeunes filles, à cause de l'insuffisance de machines à coudre. Il faut dire à ce niveau qu'au début, notre enquête sur le terrain, à travers les visites à domicile et les différents cas sociaux que nous recevons à la cellule d'écoute, a révélé que ces jeunes filles et filles-mères économiquement faibles

Woleu-Ntem/Medouneu/Tournée du député du 1er siège
Projets de lois et dialogue national au menu

E. L.
 Libreville/Gabon

DEUX articulations majeures. Ainsi se présente le séjour récent du député du 1er siège du département du Haut-Como (Medouneu), Jean-Sylvain Bekale-Nze, sur ses terres : le compte rendu du travail parlementaire avec, en point d'orgue, l'examen des projets de lois et la nécessité impérieuse de soutenir le dialogue national initié par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, et qui doit se tenir à partir du 28 mars prochain. Pour une sensibilisation plus élargie des populations, l'ancien membre du gouvernement a dû sillonner aussi bien les quartiers de la commune de Medouneu que les villages du département, avec une nuit passée au regroupement de villages de Nkouala.

La première thématique portant sur le travail au palais Léon Mba a permis au parlementaire d'édifier les populations sur les projets de lois soumis à l'examen avant adoption du parlement. Certains à caractère social, tels que le projet de loi relatif à la protection sociale en République gabonaise et celui ayant trait au régime juridique de la production, du transport et de



Le député Jean-Sylvain Bekale-Nze a échangé...

la distribution de l'eau potable, de l'énergie électrique et de l'assainissement des eaux usées, ont suscité des questions des villageois, soucieux de mieux appréhender ses contours. Dans l'esprit du député Jean-Sylvain Bekale Nze, il s'agissait de porter à la connaissance de ses mandants l'ampleur et l'intérêt socio-économique des activités réalisées par cette douzième législature, afin qu'ils en jugent la portée. En tout, plus d'une douzaine de textes de lois ont été passés au crible par les députés et que Bekalé-Nzé s'est fait le devoir d'expliquer aux populations. Le deuxième centre d'intérêt était la tenue du dialogue national, dont la commission préparatoire a rendu ses

conclusions, dernièrement, au président de la République. Le député de Medouneu a invité les siens à saisir le bien-fondé de ces assises qui ont vocation à assainir le climat politique actuel et à définir de nouveaux axes de développement pour le pays. « Le chef de l'Etat veut donner une nouvelle orientation politique au Gabon après la campagne présidentielle. Nous devons le soutenir résolument dans cette initiative qui devra permettre aux uns et aux autres de regarder dans la même direction. Notre pays en a grand besoin... », a-t-il déclaré en substance. Il semble bien que le propos de l'ancien ministre ait eu un écho favorable auprès des habitants et surtout des leaders d'opinion (chefs de can-



...longuement avec...



... les populations de son siège.

ton, de village, religieux...) qui ont donné leur accord pour prendre part à ce dialogue. Regrettant, cependant, ne pas disposer à l'avance des grands thèmes qui seront en discussions lors de cette grande messe politique.